

Sens public

Sens
[public]

L'effet Wikileaks

Christophe Premat

2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063068ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063068ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de langue française

ISSN

2104-3272 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Premat, C. (2011). L'effet Wikileaks. *Sens public*.
<https://doi.org/10.7202/1063068ar>

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International
(CC BY-NC-SA 4.0) Sens-Public, 2011



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Sens [public]

Revue internationale
International Web Journal
www.sens-public.org

L'effet Wikileaks

CHRISTOPHE PREMAT

L'effet Wikileaks

Christophe Premat

Plutôt Wikipedia que Wikileaks

Quelques mois après les vagues provoquées par les révélations de *Wikileaks*, nous sommes en droit de nous interroger sur les conséquences des informations délivrées par cette organisation. Au-delà des péripéties du feuilleton Julian Assange et des spéculations dignes des romans d'espionnage les plus élaborés, l'effet *Wikileaks* est à analyser sur le principe même. *Wikileaks* s'est constitué comme un véritable réseau d'informations anonyme avec des taupes présentes au sein de différentes administrations d'une pluralité d'États. Ce réseau a collecté ces données (principalement des rapports administratifs destinés à rester secrets) et les a classées pour les rendre disponibles à l'opinion publique. L'objectif était certainement de proposer une certaine *glasnost* mondiale et de révéler des aspects cachés et non avoués des relations internationales. L'affaire *Wikileaks* réactive ce mythe de la transparence avec l'idée d'une vérité reconstruite par des informations collectées alors que la méthodologie liée à l'élaboration de ces rapports secrets n'est jamais questionnée. En dernier lieu, les informations *Wikileaks* nous semblent avoir plus profité aux journalistes en mal d'information qu'à un travail de fond sur les allégations supposées.

Le mythe de la transparence

La transparence est une idée fautive car il est impossible que les États dont les intérêts divergent puissent adopter cette ligne. La transparence suppose qu'il y ait une vérité première s'énonçant clairement et distinctement et que chaque action et chaque décision puissent relier un objectif à une intention. Les processus de décision sont complexes en fonction de la structure même des administrations. Qui nous dit que ces rapports sont le reflet de la situation réelle ? Cornélius Castoriadis évoquait la falsification des rapports des bureaucrates au temps de l'URSS : en effet, chaque commission avait tendance à maquiller les chiffres et les analyses afin qu'elles correspondent à une ligne idéologique donnée. S'il faut instituer une commission de contrôle, rien ne nous dit que cette commission ne falsifie des rapports eux-mêmes falsifiés. On entre dans les échos infinis de la falsification ce qui rend problématique la recherche de la vérité. La manipulation de ces documents demande une précaution, l'information brute devant être travaillée en relation avec d'autres types de sources.

Le contexte de rédaction de ces rapports est essentiel car chacun est formaté selon le destinataire. Le rédacteur d'une note administrative a une position au sein du système et le message qu'il transmet se lit par rapport à l'effet recherché sur le destinataire. Nous retrouvons ici le célèbre dilemme de Kant sur le droit de mentir : il vaudrait mieux selon lui dire la vérité en toute situation, quitte à guider le criminel envers la victime pour ne pas contredire l'universalité de la loi morale. Si l'on ment pour maquiller ses intérêts même à des fins nobles (protéger la vie d'une personne), on entre dans les aléas de la défense des intérêts particuliers et on ne peut établir un contrat social sur de tels fondements ; or, toute la raison diplomatique repose sur la protection des intérêts d'une nation. En raison même de la divergence de ces intérêts (chaque État visant la conservation voire l'augmentation de sa puissance), le secret d'État demeure un sanctuaire difficile à profaner. *Wikileaks* a bénéficié surtout à des quotidiens en crise et a permis aux journalistes de sortir des scoops sur la raison d'État. La publicité de données secrètes n'est pas forcément de nature à pacifier les relations internationales et il est peut-être plus intéressant d'évoquer les formes alternatives de production d'information grâce aux réseaux sociaux et au Web 2.0 plus participatif.

Le journalisme citoyen est-il fiable ?

Une forme de journalisme citoyen se développe sur le web avec pour fonction d'apporter de l'information analysée à la source. Ces réseaux citoyens et participatifs sont à même de proposer des études fines de certaines réalités politiques et sociales. Le journalisme citoyen est éloigné de toutes les formes de rumeurs, il investit progressivement la place publique : à côté d'Eco89, de Rue89, de Mediapart et d'AgoraVox, pour n'en citer quelques-uns, d'autres sites se développent en passant de la forme blog à celle d'un quotidien beaucoup plus abouti. Les quotidiens habituels (*Le Monde*, *Libération*) ont développé des blogs réservés aux abonnés qui peuvent proposer des chroniques qui sont parfois reprises dans les pages principales. Le journalisme citoyen s'oppose au journalisme professionnel puisque tout un chacun peut rédiger des articles qui seront par la suite relus, approuvés et mis en ligne. Tous les sites ne se valent pas, mais les réseaux sociaux véhiculent beaucoup plus rapidement l'information qui se trouve commentée dès le départ. Les rumeurs sont ainsi rapidement désactivées pour laisser place à des discussions importantes sur la qualité des articles. Le journalisme citoyen est beaucoup plus exigeant du fait de ces commentaires et de ces évaluations qui n'hésitent pas à remettre en question l'information produite. Les grands quotidiens ont d'ailleurs intégré ce principe, mais sans aller jusqu'au bout de cette logique.

À l'heure du web participatif, le citoyen est capable de s'élever à des enjeux politiques importants, ce qui permet de relativiser l'idée de compétence qui ne serait réservée qu'à des

personnes sûres de leur savoir et de leur expérience. De nombreux sites offrent un apport pédagogique (observatoire des médias) pour aider les internautes à s'orienter au sein de l'océan d'informations dans lequel ils baignent. Le journalisme citoyen contribue indéniablement à faire émerger de nouveaux comportements critiques où les internautes sélectionnent leurs informations et les confrontent à plusieurs sites.

En revanche, il serait illusoire de soutenir que la démocratisation de l'information puisse permettre à tous les citoyens de décrypter le jeu des relations internationales par la révélation de sources secrètes... Ces derniers doivent au contraire aller chercher l'information et critiquer la source pour pouvoir développer des analyses fondées : mieux vaut encourager de cette manière une correction permanente des informations auxquelles chacun peut avoir accès.